



16, Avenue Raspail
94250 - GENTILLY



POUVOIR DU CLUB

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DU VAL-DE-MARNE

Je soussigné(e), M. / Mme

Président(e) du club + n° d'affiliation :

Licence fédérale n° :

Donne pouvoir au membre de notre club^(*) :

Membre du club : Nom :Prénom :

Licence fédérale n°

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du

Signature du donneur de pouvoir

() Seul le Président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner son pouvoir à un et uniquement un licencié de son association.*